

Le Prince Albert II :

Nous serions bien présomptueux ou dangereusement indifférents si nous ne mesurions l'impact de l'appel que vient à nouveau de nous lancer la jeunesse du monde sur l'urgence climatique et si nous manquions d'y répondre de façon rapide, ambitieuse et efficace. Cette jeunesse, le professeur Tijjani Muhammad-Bande en connaît bien l'importance. Le continent africain, qu'il honore en assurant la présidence de cette soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, est la seule région du monde où la population de moins de 24 ans continue de croître. Cette jeunesse qui anime les mouvements pour la planète est porteuse, à juste titre, d'une angoisse sans précédent face à l'avenir, mais surtout d'un immense espoir qui doit nous pousser à un véritable changement. Il nous faut transcrire ces messages dans nos politiques pour y répondre de façon courageuse et déterminée. A/74/PV.4 24/09/2019 10/64 19-29170 M. Balé (Congo), Vice-Président, assume la présidence. Le Sommet Action Climat 2019 que le Secrétaire général a brillamment orchestré, avec l'appui de S. E. M. Luis Alfonso de Alba, a permis de mettre en avant la mobilisation et la créativité de l'ensemble des acteurs de nos sociétés.

Pour sa part, la Principauté s'engage résolument sur la voie de la neutralité carbone à l'horizon 2050 et entend se donner les moyens de concrétiser cette ambition. La Mission pour la transition énergétique, établie en 2016, redouble d'efforts afin d'accélérer la transition des multiples parties prenantes vers un mode de fonctionnement sobre en carbone. Le Pacte national pour la transition énergétique permet à tous, individus, entreprises publiques et privées ou associations, de s'engager pour devenir acteurs et partenaires de l'évolution nécessaire de nos modes de vie. Seule une politique volontariste nous permet de surmonter les contraintes d'un territoire qui accueille chaque jour plus du double de sa population. Dans ce contexte, une attention particulière est portée à l'alignement entre les politiques de lutte contre le changement climatique et de qualité de l'air afin de préserver la santé, conformément aux engagements pris dans le cadre du réseau BreatheLife, coordonné par l'Organisation mondiale de la Santé, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Coalition pour le climat et la qualité de l'air. Monaco vient, en outre, de rejoindre la Coalition des Ministres des finances pour l'action climatique afin de progresser dans la mise en œuvre d'une politique économique et financière engagée en faveur de la transition mondiale vers une économie bas-carbone.

Au-delà des mesures prises au niveau national, la Principauté de Monaco entend assumer pleinement sa responsabilité au regard de l'objectif collectif de mobiliser 100 milliards de dollars annuels d'ici à 2025 en faveur de l'action climatique dans les pays en développement. Dans ce cadre, la Principauté participera à la première reconstitution du Fonds vert pour le climat. Monaco s'est engagé au sein de la coalition des « solutions fondées sur la nature » afin de valoriser la contribution majeure du capital naturel dans l'action climatique. Le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité, loin d'être des crises isolées, sont deux symptômes alarmants de l'anthropocène, auxquels il convient de répondre en synergie. Fort de cette conviction, le Gouvernement monégasque s'engage à accorder le même degré d'urgence à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique. À titre d'exemple, Monaco renforcera, dès 2020, ses financements internationaux visant à préserver ou régénérer la biodiversité, tout en atténuant et en favorisant l'adaptation au changement climatique ainsi que la résilience des populations vulnérables. La protection des forêts et des services essentiels qu'elles rendent aux communautés humaines, notamment en tant que puits de carbone, est bien évidemment fondamentale. C'est pourquoi les récents incendies dévastateurs dans plusieurs régions du globe constituent une véritable catastrophe écologique. Il est également crucial de préserver les mers et

les océans dont nous connaissons aujourd'hui, grâce à l'évolution des connaissances scientifiques, le rôle phare dans l'équilibre climatique, mais également la vulnérabilité extrême face au phénomène de réchauffement planétaire. À cet égard, le Rapport spécial sur l'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique, du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui vient de faire l'objet d'une réunion conclue hier à Monaco, se révèle accablant. Aussi nous appartient-il aujourd'hui de prendre la juste mesure de ses conclusions et des préconisations de nombreux scientifiques afin de les transcrire dans les décisions politiques que nous prendrons l'année prochaine dans les domaines du changement climatique, de la conservation et de l'exploitation durable des océans et de la diversité biologique. Monaco a historiquement fait le choix de soutenir la science. En effet, il est essentiel que les politiques à mettre en œuvre puissent se fonder sur les connaissances scientifiques les plus fiables possibles.

L'engagement de tant d'entre nous aux côtés du Secrétaire général témoigne de notre soutien à son leadership et de la reconnaissance de son indéfectible attachement au multilatéralisme qu'incarne l'ONU. Néanmoins, les institutions internationales et les fonctionnaires internationaux, aussi dévoués soient-ils, ne sauraient être tenus responsables de notre inaction ou de nos échecs. Nous connaissons les nombreux défis auxquels nous sommes confrontés et nous savons pertinemment que nous les relèverons ensemble ou les perdrons individuellement. Notre avenir commun passe par l'adaptation régulière de notre ligne directrice qu'est le développement durable à l'horizon 2030. Le Sommet des objectifs de développement durable où nous lançons aujourd'hui « une décennie ambitieuse d'actions » liste 24/09/2019 A/74/PV.4 19-29170 11/64 10 domaines prioritaires qui doivent concentrer nos efforts. Dans le Rapport mondial sur le développement durable (Global Sustainable Development Report), les scientifiques parlent de point de basculement ou point critique pour certains écosystèmes, signifiant ainsi que nous atteignons un stade de dégradation n'offrant plus de possibilités de retour à un état de fonctionnement normal.

Par ailleurs, le Rapport du Secrétaire général sur les objectifs de développement durable 2019 et celui du groupe des experts indépendants mandatés par les États Membres sur le premier cycle de mise en œuvre des objectifs de développement durable, montrent que des progrès ont été accomplis dans certains domaines clés et que des évolutions favorables peuvent être observées, en particulier la diminution de l'extrême pauvreté ou la baisse du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Toutefois, malgré ces avancées, ces rapports nous enjoignent à redoubler urgemment nos efforts. L'environnement naturel se dégrade à un rythme alarmant : le niveau des mers s'élève, l'acidification des océans s'accélère, les quatre dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées, un million d'espèces végétales et animales sont menacées d'extinction. Parallèlement, le nombre de personnes souffrant de la faim continue d'augmenter, plus de la moitié de la population mondiale est toujours privée de services de santé essentiels et encore trop d'enfants n'ont pas le niveau de compétences requis en lecture et en mathématiques. C'est pourquoi la ligne que j'ai fixée à mon gouvernement dès 2005 est la combinaison entre une vision du monde tournée vers le progrès et le bien-être, et la mise en œuvre d'activités de protection de l'environnement, de lutte pour la paix, de respect de la justice, de développement durable, de défense des défavorisés, de mise en œuvre d'actions pour un monde plus juste, plus harmonieux. Ainsi, chaque volet de l'action du Gouvernement monégasque doit s'inscrire dans les exigences d'un développement durable : le progrès économique doit bénéficier au progrès social tout en respectant l'environnement. Cette transition vers un mode de vie plus durable ne peut se faire sans une société plus inclusive et source d'épanouissement pour les

individus. À ce titre, les femmes et les filles ne sauraient être mises à l'écart d'un tel mouvement, alors que nous nous apprêtons à célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Afin de réaffirmer son engagement pour la défense des intérêts des femmes, le Gouvernement princier a institué, en octobre dernier, un comité pour la promotion et la protection des droits des femmes. Dans le monde, ces femmes, ces mères, ces filles, nous le déplorons, comptent parmi les premières victimes des guerres et des conflits qui continuent de sévir. Elles s'avèrent aussi particulièrement vulnérables lors des déplacements forcés de population. La quatrième révolution industrielle est en marche. L'intelligence artificielle est porteuse d'espoirs mais également de risques qu'il convient d'appréhender de manière globale. La révolution numérique nous renvoie à un mouvement de destruction créatrice, qui n'est ni linéaire ni déterminée. Nous en détenons les clefs; il nous incombe d'en former les trajectoires. Aussi devons-nous saisir les opportunités qui se présentent mais également, nous prémunir des menaces qu'un développement incontrôlé fait peser sur nos sociétés, notamment en matière de sécurité et d'aggravation des inégalités. La vitesse, l'ampleur et la portée des transformations déjà amorcées, devraient nous inciter à jeter les bases d'une concertation.

Face à ce défi, la Principauté de Monaco a amorcé un tournant technologique et sa mutation digitale. Cela représente tant une nécessité économique qu'un moyen d'honorer nos engagements en matière de développement durable. Le lancement du Programme « Extended Monaco » en avril dernier, engage la Principauté sur la voie d'une transition numérique d'une ampleur inégalée, tout en accordant une attention particulière à la notion de responsabilité et de durabilité. Ainsi, dans le cadre de sa stratégie de transition numérique, le Gouvernement entend déployer les atouts des innovations technologiques dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'économie mais également en vue de faire de Monaco un modèle en matière de villes intelligentes. Dans un monde interconnecté, il convient de donner toute sa signification à l'esprit de bon voisinage mentionné dans la Charte des Nations Unies auquel les « nations, grandes et petites » doivent recourir. C'est la voie à suivre dans un monde où non seulement nous sommes tous devenus voisins les uns des autres et où les notions de temps et d'espace se sont relativisées. Nous devons aux institutions multilatérales que nous avons créées notre capacité à transcender nos antagonismes et à établir des normes pour gérer nos interdépendances. La souveraineté de chacun de nos États en sortira renforcée.

En nous succédant à cette tribune, nous lançons le compte à rebours qui nous sépare du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU en 2020. Cette enceinte a été le témoin de tant de débats, de confrontations, de promesses, d'avancées, mais aussi d'espoirs déçus. Mais nous nous y retrouvons toujours, car en adoptant la Charte des Nations Unies, nous avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins : préserver les générations futures du fléau de la guerre, proclamer notre foi dans la dignité et la valeur de la personne humaine et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande. Durant ces trois dernières décennies, nous avons, dans cette salle de l'Assemblée générale, parcouru ensemble un chemin certes semé d'embûches mais néanmoins atteint des étapes importantes. Nous avons adopté, amendé, corrigé de nombreux textes, créé des mécanismes et des processus, ainsi que des structures pour affronter de nouveaux défis. Du désarmement aux droits de la personne, de la préservation de l'environnement aux grandes pandémies, de la lutte contre le terrorisme au développement social, notre force a toujours résidé dans notre unité, dans notre capacité à accepter des compromis face à l'intérêt supérieur des peuples pour qui cette Organisation a été fondée. Les changements de paradigme et les financements qu'ils nécessitent sont hors de portée de

chaque État membre mais ne sont pas irréalisables si nous nous y attelons dans la solidarité au service de l'humanité.

FOR TRAINING PURPOSES ONLY